

Introduction



Considérer le patrimoine industriel comme une ressource territoriale riche d'un potentiel de développement économique et de préservation environnementale relève-t-il d'un double paradoxe? Rien n'est moins sûr. Cet ouvrage vise à en expliciter les raisons en revisitant ce legs à la lumière du temps présent. En effet, il est toujours intéressant de remarquer à quel point l'évolution d'une société et les nouveaux paradigmes qu'elle emboîte peuvent se faire à la faveur d'un objet dont l'intérêt n'était jusqu'alors que très peu avéré. C'est ce qui semble arriver au patrimoine industriel depuis une décennie environ. Regardé avec distance dans les années 1980, voire méprisé, puis progressivement intégré au vaste champ du patrimoine culturel français au rythme de la dilatation de ce dernier, au fil des travaux et de l'évolution des mentalités, notre héritage industriel bâti peut prétendre, aujourd'hui, à un renouvellement de sa perception. Appréhendé dans une perspective de reconversion, il présente plusieurs atouts comme autant d'éléments de réponse aux nouveaux enjeux de notre temps. C'est tout l'objet de cet ouvrage que de souligner son rôle comme partie intégrante des mutations de notre société et de montrer l'intérêt, pour tout un chacun, de sa valorisation.

Comme point de départ à ces travaux¹ réside un site industriel daté de la fin du XIX^e siècle reconverti en parc urbain d'activité économique d'une superficie de 100 ha: Techn'hom, à Belfort (Bourgogne Franche-Comté). C'est au cœur de ce terreau originel qu'est né le début d'une

réflexion portant sur les processus de reconversion du patrimoine industriel, en particulier ceux pérennisant ou donnant naissance à de nouveaux usages économiques. Aborder cette question, c'est interroger la notion de territoire à travers ses ressources, y compris patrimoniales, et ses acteurs. Il s'agit ainsi d'analyser le rôle accordé au patrimoine industriel dans les politiques de développement des villes dont le modèle urbain en mutation est contraint par les nouvelles préoccupations environnementales. Mais auparavant, il convient de préciser les grandes orientations de la réflexion et d'en définir le cadre méthodologique.

Les grandes orientations

Analyser, essayer de comprendre, ou tout du moins de dénouer la complexité des relations qui existent entre l'homme, le territoire, son milieu² et le patrimoine industriel invite à poser les questions suivantes: quelles conditions matérielles, sociales ou encore politiques permettent l'émergence de projets de requalification du patrimoine industriel pour accueillir de nouveaux usages économiques? Quels en sont les acteurs et les enjeux pour le territoire? Bien entendu, l'objectif n'est pas d'aboutir à la modélisation d'une opération considérée comme réussie – sur quels critères d'ailleurs? – laquelle serait destinée à être appliquée à d'autres espaces. La modélisation se prête difficilement aux champs couverts par les sciences humaines³, en particulier celles soucieuses d'une approche holistique considérant la

1. Menées entre 2012 et 2015, ces recherches ont bénéficié d'un mécénat octroyé par la Sempat (Société d'économie mixte patrimoniale du Territoire de Belfort), rebaptisée Tandem depuis 2015.
2. Le milieu est considéré ici comme « invariant structurel du territoire » (Magnaghi, 2003, p. 71) dans lequel l'homme évolue et participe à la construction identitaire du lieu.
3. Pour un état des lieux de la modélisation en sciences humaines, en développement depuis quelques décennies, voir Blancaert, Léon et Samain, 2016.

part de subjectivité présente au cœur des processus étudiés. À défaut de logiques de reproduction, la démarche vise le recouplement des données, des sources, des témoignages, des observations, des résultats accumulés dans le but de faire émerger des stratégies et de consolider leur interprétation. Il s'agit de patrimoine, donc de ressources singulières. Chaque territoire porte l'empreinte de son histoire avec ses propres spécificités; si les connaître est essentiel, la logique n'est pas celle de l'exportation, elles ne s'y prêtent guère. En effet trop de paramètres, dont le jeu d'acteurs et les ressources constitutives d'un territoire, participent au processus de patrimonialisation et attestent de son particularisme. En revanche, il semble y avoir un intérêt à identifier l'ensemble de ces données contextuelles pour comprendre en quoi elles favorisent l'émergence de dynamiques territoriales à travers la reconversion de sites industriels historiques. D'une opération à l'autre, le processus et l'implication des acteurs sont très variables, de

même que l'exigence des temporalités est différente selon le profil de ces derniers (politique, associatif, institutionnel, industriel). Le fait de pénétrer au cœur de ces processus est riche d'enseignements pour en comprendre les dynamiques de gouvernance, les postures individuelles et collectives, ainsi que les stratégies adoptées avec leurs forces et leurs faiblesses. C'est aussi essentiel pour permettre, non seulement le partage de ces expériences, mais aussi pour cibler les éléments pouvant encourager, voire justifier, la gestion et la valorisation de ce patrimoine et apparaître, ainsi, comme une aide à la décision. Au-delà de la nécessité de diffuser la connaissance et la diversité des expérimentations, il s'agit autant de fournir des clés de lecture aux acteurs confrontés à la prise en charge de ces objets patrimoniaux dans une logique de développement économique, culturel et social, qu'encourager les protagonistes autres que les collectivités à investir ces lieux, comme en témoignent quelques trop rares initiatives; je

FIG. 2 Vue aérienne de Techn'hom, Belfort

Au centre: le site historique des Trois-Chênes accueillant aujourd'hui Alstom et General Electric. Au fond à droite: l'ancienne filature Dollfus, Mieg & C^e, près de l'ancien étang industriel.

Source: © Tandem.



pense, en particulier, au milieu entrepreneurial. C'est aussi l'occasion d'interroger les différentes formes de gouvernance rencontrées, leur dynamisme, voire leur capacité d'innovation et d'identifier celle(s) capable(s) de répondre aux enjeux urbanistiques, environnementaux, économiques ou encore sociaux en faisant du patrimoine une source de dialogue, de développement et de lien social.

Loin d'opposer l'économie à la culture, le parti pris de s'intéresser à la reconversion économique mérite un éclaircissement. Penser la dimension économique est une façon d'ancrer le patrimoine industriel dans le sens de l'intérêt collectif et des préoccupations sociétales actuelles partagées par les acteurs privés et publics. La requalification de sites industriels désaffectés, ou en cours de désaffectation, peut constituer une voie où la participation à la mondialisation ne se fait pas au prix du dépouillement d'un territoire, mais dans le cadre d'une valorisation territoriale rendue possible grâce à un dynamisme local et à des intérêts conjoints entre collectivités et industriels. L'ambition de cet ouvrage est de promouvoir la capacité du legs industriel à répondre à une démarche de consolidation territoriale en accord avec une politique de développement local, national ou international (stratégie de Lisbonne) portée par une pluralité d'acteurs dont les intérêts convergent. Par ailleurs, dans un contexte où l'État se déleste de ses compétences en les transférant aux collectivités en même temps qu'il réduit ses dépenses publiques auprès de ses ministères dont celui de la Culture, il semble pertinent de réfléchir à l'invention de liens entre l'économie et la culture autour de l'objet patrimonial. Personne n'ignore le rôle du patrimoine, quel qu'il soit, matériel et/ou immatériel, dans le développement touristique d'une région, ainsi que son impact au plan économique⁴. La réflexion ici est toute autre. La difficulté du contexte actuel incite à imaginer de nouvelles politiques culturelles en lien direct avec les opérations d'aménagement que connaissent de nombreuses villes et auxquelles participent pleinement certains projets de reconversion du patrimoine industriel. Dans ce cadre, des solutions tout entières sont à inventer et à construire autour d'initiatives de reconversion dont la vocation est d'abord économique. Ces perspectives ne visent pas une substitution des grands projets culturels spécifiquement conçus pour et dédiés à la culture, ni à nier leur importance. Mais, par

des voies qui sont autres, la culture peut aussi être transcrite dans ces opérations de reconversion patrimoniale, économie et culture étant alors intégrées de concert dans une politique de développement territorial soucieuse de lien social et de démocratisation. Cette double préoccupation – économique et culturelle – amène forcément à interroger la tension entre l'intégrité historique et architecturale, et le nouvel usage. Cet ouvrage propose des clés de lecture patrimoniale alternatives aux affectations culturelles, conciliant dès lors processus « d'emblématisation »⁵ et reconversion économique, donc a priori évolutive. Cela pose la problématique de l'architecture industrielle : comment adapter un atelier à d'autres usages que ceux conçus pour le fonctionnement originel du site ? De tout temps, les lieux de production ont connu des transformations dues à des destinations d'activité successives, dans une même branche sectorielle, ou non. Ce sont d'ailleurs ces changements d'activité qui ont contribué à la construction de l'histoire du lieu dont certaines strates sont encore lisibles. Dans le domaine de la reconversion à vocation muséographique ou culturelle, le processus de patrimonialisation amène à figer le lieu dans un état sédimentaire tel qu'il s'offre à nous et à le faire valoir comme tel. Dans ce cas particulier, le risque n'est-il pas de suspendre l'histoire du lieu à un instant donné et de priver les générations futures d'un potentiel d'action territoriale ? Valoriser un patrimoine n'est-il pas, également, de le faire vivre dans son territoire, en accord avec les préoccupations du moment ? De fait, le patrimoine ne doit-il pas aussi savoir se réinterpréter à la lumière des objectifs sociétaux et être dans une transformation active ? Dès lors, comment gérer la conservation et la valorisation du bâti et des objets techniques dans une démarche de renouvellement ? En effet, réfléchir à un objet dans une perspective de durabilité implique de poser conjointement la question de sa gestion. Ce processus ne saurait éluder le dialogue entre patrimoine, mémoire et créativité lors de la reconversion. Le regard esthétique est une façon de questionner nos pratiques, notre rapport au patrimoine par une mise en perspective d'autres cultures qui valorisent davantage la notion de « trésor vivant ». Ainsi, le geste architectural contemporain sera interrogé, tout comme le rôle de l'art et de la créativité dans la lecture de l'histoire. Si le respect au sens initial du lieu

4. De nombreux travaux en font état, parmi lesquels : Gravari-Barbas et Guichard-Anguis, 2003 ; Greffe, 2003 ; Sadelorge, Chevallier, Morvan *et al.*, 1996 ; Auduc (éd.), 2010 ; DATAR et DAPA, 2001.

5. Terme emprunté à Michel Rautenberg, ethnologue au centre Max Weber, université Jean-Monnet, à Saint-Étienne.



est fondamental, nous verrons qu'il n'est pas non plus exclusif d'une part de création architecturale.

Enfin, cet ouvrage vise à questionner le rôle que peut exercer le patrimoine industriel dans la transition énergétique. Même si la contribution potentielle de l'objet peut être perçue anecdotique compte tenu de l'envergure de cette aventure internationale du troisième millénaire qu'est la préservation de l'environnement, il n'en demeure pas moins que la spécificité de ces anciens sites mérite d'être analysée en ce sens. Aucun levier d'action ne doit être négligé pour servir ce nouveau paradigme, d'autant moins que le patrimoine industriel est porteur d'autres atouts dans le contexte de la mondialisation. Trace matérielle tangible, il peut être un support mémoriel d'identité territoriale. Par ailleurs, l'une des questions de fond de la problématique environnementale réside moins dans la construction neuve, à l'empreinte écologique forcément plus marquée, que dans la gestion et la reconversion de l'existant. L'ambition est donc de participer à la réflexion relative à la réduction des émissions carbonées et des dépenses énergétiques en s'interrogeant sur la capacité du patrimoine industriel reconverti à servir les nouvelles exigences écologiques. L'analyse vise autant l'environnement paysager que le bâti. Du point de vue paysager, l'ouvrage interroge la façon dont l'acte de reconversion du patrimoine industriel, comprenant une réorganisation du site originel et de ses infrastructures, sert le renouvellement des villes. Peut-on envisager une prise en compte globale et cohérente du patrimoine industriel dans la définition de la politique urbaine et de ses stratégies en matière environnementale? Cet héritage patrimonial peut-il être l'une des ressources au service des nouvelles manières de construire la ville, de la penser et de la faire vivre? L'une des forces de ce legs, face au paradigme écologique ambiant, est notamment une implantation géographique dans une trame urbaine dense souffrant d'un manque d'espaces fonciers. Souvent développé sur plusieurs hectares, le site industriel peut être perçu comme une valeur ajoutée pour les villes désireuses d'inscrire leur politique de restructuration dans une démarche d'urbanisme durable. Les stratégies tels que densification urbaine, réemploi, réintroduction de commerces de proximité, réduction des transports (trajets pendulaires très coûteux en émissions de CO₂), valorisation du milieu naturel, espaces bâtis de qualité ou encore mobilité douce trouvent écho dans nombre d'opérations de reconversion et sont autant de perspectives prônées dans les textes réglementaires des villes (loi SRU,

PLU, etc.). Parallèlement, se pose la question des conséquences des politiques de préservation environnementale sur l'acte de reconversion. Il s'agit d'interroger les solutions adoptées par les architectes, mais aussi par les urbanistes puisqu'au-delà du bâti, l'échelle est celle du territoire, du paysage urbain. Autrement dit, les opérations de reconversion, sous le poids de la « contrainte environnementale », génèrent-elles des espaces bâtis et paysagers spécifiques ou génériques? Face au mouvement universel qui se dessine et développe les mêmes schèmes aux plans urbanistiques et paysagers – en particulier dans la construction neuve – le patrimoine en général, et industriel en particulier, n'a-t-il pas le potentiel pour se démarquer de toute forme de standardisation et pour apparaître comme un contrepoids, comme une voie visant à inscrire durablement l'identité territoriale? Avec le patrimoine industriel, il est question de matériaux, de sites et d'espaces liés à un processus de fabrication. Il s'agit d'un héritage doté d'un sens technique qui lui est propre. En plus de leur valeur historique, les sites industriels sont une référence urbaine, spatiale ancrée dans l'inconscient collectif. À ce titre, le patrimoine industriel doit être défendu pour ses spécificités. Mais la réflexion présentée veut aller plus loin. Elle a pour objectif de montrer qu'il peut aussi aider à redonner du sens au territoire, à faire valoir son identité dans un espace globalisé, tout en contribuant aux défis de notre temps. Du point de vue architectural, la variété typologique des anciens ateliers industriels (formes et matériaux) invite à porter un regard technique afin d'en évaluer les propriétés thermiques. Si la reconversion du patrimoine industriel peut être une alternative prometteuse à l'égard des nouvelles dispositions environnementales, elle se heurte aussi à plusieurs obstacles dont la pollution industrielle, le cas échéant, ou encore une législation énergétique pas toujours adaptée à l'objet patrimonial. Il s'agit donc d'amorcer une réflexion sur ces questions pleinement d'actualité. Cette légitimité tient autant à l'indigence de la littérature sur le sujet. En effet, on constate une pauvreté des données techniques relatives à la reconversion patrimoniale, à ses atouts, ainsi qu'à ses contraintes dans le domaine énergétique. À l'étranger, l'école d'architecture de l'université de Sheffield a mené une étude sur cette question (Zabala, 2012), tout comme l'Écosse s'y intéresse d'une autre manière (Watson, 2012a; 2012b). Aussi, ce type de recherche mériterait d'être développé en France. En plus d'accroître la connaissance dans le domaine des matériaux anciens, il s'agirait, en outre,

de servir les acteurs de terrain engagés dans les opérations de reconversion patrimoniale. Pour autant, la prudence s'impose. Quelles que soient les propriétés énergétiques dégagées, celles-ci ne sauraient se substituer aux valeurs patrimoniales. Ici réside l'intérêt de croiser les sciences historiques et les sciences de l'ingénierie pour tenter d'appréhender l'objet sous un angle renouvelé. Forte de ce constat et dans la perspective d'amorcer de nouveaux axes de recherche⁶, cette étude a été enrichie d'un regard complémentaire afin de traiter la problématique dans sa globalité et d'initier le comblement de cette lacune⁷. Il s'est agi de montrer que la requalification des sites industriels anciens est une manière peu conventionnelle de participer, localement, à la résolution des enjeux environnementaux. Dans ce processus, la reconversion doit répondre à deux impératifs, potentiellement divergents. D'une part, la nécessité de considérer la valeur patrimoniale de l'édifice, et d'autre part l'obligation de se mettre en accord avec la législation énergétique, sans que cela ne trahisse l'esprit du lieu. Quel équilibre trouver pour concilier ces deux aspects? Est-il d'ailleurs souhaitable que l'un se soumette à l'autre? C'est tout l'intérêt d'envisager l'étude de manière holistique, sous le double prisme des sciences humaines et sociales et des sciences pour l'ingénieur. Les enjeux liés aux territoires, du local au global, ainsi qu'à la notion de durabilité sont autant de paramètres à considérer comme des choix possibles bénéficiant à la conservation du patrimoine industriel et à sa participation active dans la métamorphose matérielle et immatérielle des espaces, en particulier des villes. L'action urbaine et la reconversion du patrimoine industriel ont aujourd'hui partie liée.

La méthode : réciprocité de la théorie et de la pratique

Le positionnement méthodologique adopté affiche une volonté de mêler concepts théoriques et expérimentations pratiques. Ce travail s'appuie sur l'étude d'un corpus de sites industriels reconvertis, ou en cours de reconversion, en France, mais aussi à l'étranger (annexe). La démarche n'a pas eu pour ambition l'exhaustivité, mais elle correspond au souhait de se concentrer sur une sélection d'opérations emblématiques au regard de la problématique posée. Plutôt que quantitative, l'approche est davantage qualitative avec une analyse approfondie du corpus et un travail de tri nécessaire. Le choix s'est également porté, à dessein, sur les tissus urbains plutôt que ruraux. En effet, les villes offrent un terrain d'observation privilégié compte tenu de leur importance démographique, de leur centralité, de leur reconstruction sur elles-mêmes et du rôle majeur qu'elles jouent dans le développement d'un pays. L'échelle des nouvelles agglomérations avec l'agrandissement de leurs frontières et leur politique de développement dans le cadre de communautés urbaines élargies semble constituer, *a priori*, des atouts pour la gestion, la valorisation et l'appropriation de ce patrimoine. Soumises à la compétitivité de leur territoire (Laurent, 2013), elles ont recours à divers outils⁸ pour porter et mettre en œuvre des projets de requalification de sites industriels dont l'envergure est parfois considérable⁹. Par ailleurs, soucieuses d'instaurer un urbanisme de qualité, il est intéressant d'étudier la façon dont les villes exploitent leurs ressources patrimoniales afin de redonner cohérence à la trame urbaine en composant avec le « déjà là » et en faisant en sorte que

6. De telles recherches sont en cours de développement au sein de l'Institut FEMTO-ST (UMR 6174). Elles réunissent les équipes en sciences humaines et sociales: RECITS (univ. de technologie de Belfort-Montbéliard – UTBM) et en sciences de l'ingénierie: Thermie du département Énergie (univ. de Franche-Comté – UFC). Une thèse est en cours depuis octobre 2016, elle est intitulée: *Évaluation des performances hygrothermiques de parois de bâtiments par méthode non destructive: application au patrimoine industriel et historique*.
7. Travail mené de concert avec Brigitte Vu, thermicienne à l'UTBM et membre du conseil scientifique de l'OPECST. Créé par la loi n° 83-609 du 8 juillet 1983, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) mène en toute indépendance, à la demande des instances internes du Parlement, des études pluridisciplinaires sur les enjeux législatifs, à moyen et long termes, des questions soulevées par les évolutions de la recherche et de la technologie. Composé de 18 sénateurs et de 18 députés, il s'appuie, pour ces études, sur des auditions de chercheurs, d'experts et d'acteurs concernés, en France et à l'étranger, et émet des recommandations. Il est assisté d'un conseil scientifique constitué de quatre membres permanents.
8. Notamment les outils urbanistiques législatifs mis en place au début du XXI^e siècle (SRU, PLU, ANRU, etc.) comme autant de leviers de mise en œuvre de ces projets, mais aussi les théories développées par le Conseil européen des urbanistes (nouvelle charte d'Athènes 2003), ou encore les outils de marketing.
9. La diffusion de ces opérations de requalification est plus hétérogène en milieu rural, même si le patrimoine industriel y subsistant n'en est pas moins de qualité et mériterait une étude parallèle. Mais le parti pris est ici de concentrer le propos sur la reconversion du patrimoine industriel dans la ville d'aujourd'hui.



l'existant s'harmonise avec le centre historique et les tissus périphériques.

Si l'objectif initial était d'analyser les projets de reconversion à usage exclusivement économique, dans le sens d'une production de biens et de services relevant des secteurs secondaire et tertiaire¹⁰, il s'est très vite avéré que cet angle d'approche était trop restrictif au regard des opérations rencontrées. Dès lors, l'inflexion s'est faite au profit de programmes mixtes comprenant un volet économique enrichi d'éléments reconvertis, ou neufs, destinés à accueillir du logement, de l'équipement et/ou des espaces culturels. Chacun de ces sites a fait l'objet d'une étude approfondie nourrie d'entretiens avec les acteurs engagés dans ces opérations, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, mais aussi usagers, le cas échéant. Ces enquêtes de terrain ont été enrichies par un travail archivistique et d'analyse documentaire.

La démarche visait à dépasser l'approche classique d'appréhension du patrimoine en travaillant moins sur ses valeurs reconnues liées à son histoire ou à son architecture, que dans une perspective dynamique. Il s'est agi d'étudier la façon dont le legs industriel et technique est utilisé et dont sont mises en œuvre ses différentes composantes à travers les rapports sociaux et les relations complexes exercées entre l'homme et son territoire. Le corollaire a notamment été de montrer, à travers la problématique de la reconversion, que le patrimoine n'est réductible ni à l'utilisation que peut en faire une génération donnée, ni à la façon dont elle conçoit sa valorisation. Pour ce faire, le parti pris a été de mettre en perspective les informations collectées sur le terrain – au plus près des acteurs et des objets patrimoniaux – et une réflexion théorique alimentée par un travail bibliographique conséquent portant sur les travaux les plus récents, comme sur des textes de référence plus anciens. Trois auteurs ont particulièrement inspiré et marqué l'orientation de ce travail par la richesse de leurs analyses et des thèmes qu'ils abordent. Il s'agit d'Arjun Appadurai, anthropologue d'origine indienne; d'Alberto Magnaghi, architecte et urbaniste italien; puis d'Alois Riegl, historien de l'art autrichien (1858-1905). Cette volonté de croiser la problématique relative aux processus de patrimonialisation du legs industriel aux concepts développés par ces auteurs dans trois de leurs ouvrages témoigne de la transversalité de l'objet d'étude et de sa capacité à s'inscrire au cœur des enjeux contemporains. Tandis que le texte historique d'A. Riegl

sur le culte moderne des monuments (Riegl, 1984 [1903]) invite à une relecture des valeurs patrimoniales dans une perspective contemporaine avec, comme focus ici, l'héritage industriel, les textes d'A. Magnaghi (2003) et d'A. Appadurai (2013) sont, en revanche, pleinement plongés dans la contemporanéité et ont servi de creuset aux questions liées au territoire, à la culture et au développement local dans un contexte globalisant. L'un et l'autre revendiquent l'importance du rôle des acteurs comme « producteurs de territoire » (Magnaghi, 2003, p. 72), et ceux qui « produisent la localité » (Appadurai, 2013, p. 88); ils vont ainsi à l'encontre de l'idée réductrice d'uniformisation, comme corollaire de la mondialisation, ou encore d'une culture mondiale comme le contestait déjà Claude Lévi-Strauss (2011). On le constate parfaitement bien avec les projets de reconversion patrimoniale comme étant autant de supports identitaires selon leur ancrage territorial. De fait, solliciter ces auteurs pour réfléchir, à l'échelle des territoires, à la question même du patrimoine, de sa reconversion, de son sens et au développement économique par l'intégration de la culture est extrêmement stimulant. À titre d'exemple, A. Appadurai détricote l'image bien ancrée d'une opposition entre la culture et l'économie. Or, l'un des objets de ce travail est de défendre l'idée que la reconversion du patrimoine industriel à des fins économiques – en dehors de toute préoccupation touristique – n'est en aucun cas exclusive des préoccupations culturelles. C'est tout l'intérêt de l'enrichissement mutuel des concepts théoriques et de la réalité pratique du terrain. L'anthropologue défend comme postulat que ce sont « les histoires qui produisent des géographies » (Appadurai, 2013, p. 85), et non l'inverse. Au risque de chagriner les géographes, c'est une façon de mieux saisir les connaissances générées par les humanités, les sciences sociales sur la manière dont les régions et les civilisations émergent du travail humain. Cela renvoie par ailleurs à la question du rapport entre l'homme et la technique, sans que cela ne remette en cause l'existence de géographies nationales ou encore commerciales, mais « historiquement produites », comme le stipule A. Appadurai (*ibid.*). Quant à A. Magnaghi, son positionnement sur le concept de patrimoine territorial et de développement local durable analysé dans ses aspects politiques, environnementaux, économiques et anthropologiques fait écho, là aussi, avec la plus grande acuité à notre objet d'étude. En termes de dynamique territoriale, la

10. Donc en dehors de la dimension touristique générée par l'attrait du patrimoine, alors appréhendé comme source de développement local.

réflexion présentée ici s'inscrit dans le prolongement de l'analyse qu'il formule au sujet du processus de construction de la société locale dans lequel il distingue parfaitement le concept de « conservation du territoire » (Magnaghi, 2003, p. 72), horizon de contraintes, et celui de « reterritorialisation » (*ibid.*)¹¹ compris au contraire dans le sens d'une valorisation du territoire et de son milieu compatible avec le développement économique. C'est précisément dans cette dynamique qu'ont été développées les opérations de reconversion de patrimoine industriel examinées au fil de ces recherches avec, en exergue, un patrimoine en mouvement qui s'accorde avec les ressorts de son territoire. Le croisement de ces regards montre, à quel point, penser la question de la reconversion du patrimoine industriel avec, comme préoccupation, les défis contemporains, touche à la définition et au sens même des choses dans un rapport d'ouverture au monde. S'appuyer sur ces auteurs est une façon de tenter de mieux appréhender l'objet d'étude, son positionnement au croisement de nombreux champs disciplinaires, à l'interface d'une temporalité entre passé et futur, sa relation à l'histoire, son lien avec l'aménagement du territoire. Le cheminement intellectuel est celui d'une confrontation par la pratique des hypothèses de ces auteurs fondamentaux. Précisons que la démarche a moins vocation à les défendre ou à les contredire, mais davantage à alimenter la dimension réflexive, à ouvrir des chemins. On pourrait dire que leur pensée et les concepts qu'ils développent sont à éprouver pour mesurer leur fécondité, leur capacité à nourrir d'autres questionnements, connexes, voire interdépendants. Toutefois, l'intérêt qui leur est accordé ne saurait passer sous silence d'autres auteurs de qualité ayant nourri ces travaux et dont la portée fut aussi déterminante. Ainsi en est-il d'Aldo Rossi, de Pierre Veltz, de Jean Haëtjens, de Jacques Lucan, de Pierre Nora ou encore de Patrick Boucheron et de Bernard Stiegler ; ces derniers à propos des analogies faites au sujet des questions liées au sens et à l'esthétique, en lien avec la création architecturale.

Proposé comme un *aggiornamento*, ce récit souhaite donc, à travers un regard éclairé par des disciplines connexes à l'histoire, d'une part consolider et renouveler l'approche conceptuelle

du patrimoine industriel sans nier, bien entendu, ses nombreux acquis capitalisés depuis quatre décennies ; et d'autre part s'inscrire dans une démarche de « recherche-action » en lien avec les nouveaux défis de la société. Car il s'agit bien de se mettre à disposition d'un patrimoine dont la fragilité a toujours été son talon d'Achille, depuis son émergence en France au milieu des années 1970. C'est en effet un patrimoine soumis à une pression foncière considérable en milieu urbain, par ailleurs porteur de symboles forts dont la perception et l'interprétation peuvent être source de conflits et donc d'arguments en faveur de sa destruction. Dès lors, la posture adoptée est celle de la défense d'un objet patrimonial face à une réalité du terrain. Si les études historiques, ethnologiques, architecturales ou encore techniques sont essentielles à la connaissance de ce patrimoine et véritablement incontournables pour procéder à toute sélection, elles s'avèrent aussi souvent insuffisantes pour convaincre l'élu de l'intérêt de préserver tel ou tel objet patrimonial présent sur son territoire. Pour l'acteur de terrain, la contrainte est avant tout financière. Face à ce constat accru par un contexte économique difficile, force est de constater qu'il faut aller plus loin et dépasser le seul stade de la connaissance. Aller plus loin c'est argumenter et démontrer qu'il existe d'autres intérêts à préserver et valoriser un ancien site industriel désaffecté ou en cours de désaffectation, non seulement au titre de sa valeur patrimoniale et identitaire, mais également au titre de l'environnement et/ou de l'économie. Il s'agit de montrer que le patrimoine industriel a toute sa place dans ce processus dynamique structuré autour des enjeux contemporains.

11. La notion de « reterritorialisation » telle que l'envisage A. Magnaghi, et telle qu'elle est abordée dans ces recherches, ne signifie pas le retour industriel sur un territoire d'une entreprise qui aurait externalisé son activité durant une période plus ou moins longue. Il s'agit plutôt de conforter et de dynamiser un territoire et ses spécificités dans un souci constant de son devenir et d'actions dans cette perspective. La valorisation de cette identité territoriale passe alors par des stratégies de développement économique portées par les acteurs locaux. Elle est une voie à de nouvelles formes de gouvernance, de démocratie communautaire.

